

# Fortenza® Maxim® Quattro

syngenta.

|              |                 |                       |
|--------------|-----------------|-----------------------|
| GROUP/GROUPE | 1   4   11   12 | FUNGICIDES/FONGICIDES |
| GROUP/GROUPE | 28              | INSECTICIDE           |

This seed has been treated with fludixonil, metalaxyl-M and S-isomer, azoxystrobin and thiabendazole fungicides and cyantraniliprole insecticide. When handling and planting treated seed, workers must wear a long sleeved shirt and long pants, chemical-resistant gloves, socks and shoes. For good hygiene practice, it is also recommended to wear a NIOSH-approved N95 (minimum) filtering facepiece respirator (dust mask) that is properly fit tested during all job activities. Keep out of reach of children and domestic animals. Do not use for food, feed or oil purposes. Store away from feed and foodstuffs. Do not graze corn or cut for forage within 30 days of planting. Treated seed is TOXIC to birds. Any spilled or exposed seeds must be incorporated into the soil or otherwise cleaned-up from the soil surface. Toxic to bees. Follow best management practices to help minimize dust exposure to pollinators during planting of treated seed; refer to the complete guidance "Pollinator Protection: reducing risk from treated seed" on the Health Canada website ([www.healthcanada.gc.ca/pollinators](http://www.healthcanada.gc.ca/pollinators)).

Ces semences ont subi un traitement antifongique au fludixonil, au métalaxyl-M et l'isomère-S, à l'azoxystrobin et au thiabendazole et l'insecticide cyantraniliprole. Les travailleurs doivent porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques et des chaussettes et des chaussures pour manipuler et engrangier des semences traitées. Afin d'assurer une bonne hygiène au travail, il est recommandé de porter un respirateur à masque filtrant N95 (minimum) approuvé par le NIOSH (masque antipoussière) qui est correctement ajusté, pour toutes les activités de travail. Garder hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie d'y avoir accès. Ne pas utiliser comme nourriture de consommation humaine ou animale ni pour la production d'huile. Entreposer à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Ne pas laisser pâtre le bétail dans le maïs traité ni couper celui-ci comme fourrage dans les 30 jours suivant le semis. Les semences traitées sont TOXIQUES pour les oiseaux. Toutes les semences traitées qui sont renversées ou à la vue sur le sol doivent être ramassées ou enfouies dans le sol. Ce produit est toxique pour les abeilles. Suivez les pratiques exemplaires de gestion pour aider à minimiser l'exposition aux poussières de polliniseurs lors de la plantation de semences traitées. Consultez le guide intitulé Protection des insectes polliniseurs et utilisation responsable des semences traitées – Pratiques exemplaires de gestion affiché sur le site Web de Santé Canada ([www.healthcanada.gc.ca/pollinators](http://www.healthcanada.gc.ca/pollinators)).

POTENTIAL SKIN SENSITIZER/PEUT SENSIBILISER LA PEAU  
CAUTION - EYE IRRITANT/ATTENTION - IRRITANT POUR LES YEUX

Warning, contains the allergen sulphites/  
Avertissement : contient l'allergène sulfites.



FOM-16873

Fortenza®, Maxim®, the Alliance Frame [ ] the Syngenta logo and the Purpose icon [ ] are trademarks of a Syngenta Group Company.

Fortenza®, Maxim®, the symbole de l'Alliance [ ] le logo Syngenta et le symbole du But [ ] sont des marques de commerce d'une compagnie [ ] du Groupe Syngenta.

size 3 1/2 x 7

PMS 355

PMS 132

BLACK